Altkirch

Une nouvelle organisation pour la Maison médicale de garde

À compter de ce lundi 5 août, il ne sera plus possible de se rendre à la Maison médicale de garde (MMG) à Altkirch sans avoir appelé le 15 auparavant. L'interlocuteur sera alors mis en relation avec un médecin régulateur qui évaluera le besoin. Selon le docteur Pierre Heitz, l'intérêt de ce nouveau dispositif « est double ».

e docteur Pierre Heitz, président de l'Association pelle l'historique de la Maison médicale de garde (MMG) d'Altkirch : « Elle a été mise en place il y a une dizaine d'années, afin de répondre aux besoins de consultation de patients en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux. Ainsi, une consultation de médecine générale y est assurée tous les soirs, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés en jourlocaux de l'hôpital d'Altkirch, à côté du service d'urgence hospitalière, ouvert lui en journée. Le service d'urgence répond aux besoins d'actes d'urgences traumatologiques, et aux pro-



Le D' Pierre Heitz. Photo Noëlle Blind-Gander

blématiques médicales sévères, auxquelles un médecin généraliste ne peut répondre. La MMG a vu son activité croître, en particulier ces trois dernières années. En 2021, 4 203 consultations v ont été réalisées, en 2022 ce chiffre est passé à 6 286 et en 2023, il a dépassé les 8 000. »

Aujourd'hui, les médecins généralistes peinent à répondre à la demande, pour plusieurs raisons, qu'il explique : « D'une médecin généraliste et part, les départs en retraite de médecins généralistes ne sont des médecins du Sundgau, rapque partiellement remplacés, et d'autre part, la demande de soins des patients est plus importante. Si on rajoute à ceci les progrès de la médecine et la prise en charge des patients bien organisée, avec des filières de soins auxquelles participent les autres professionnels de santé libéraux, l'espérance de vie des patients s'est accrue, et la population du Sundgau est plus âgée. Et plus un patient est âgé, plus née. La MMG est située dans les les polypathologies s'expriment, avec des prises en charge forcément plus complexes. »

Un temps d'attente moins long

À partir du lundi 5 août, il fauun médecin régulateur qui éva-gau, » lue le besoin, explique-t-il. Ce



Les nouveaux locaux de la MMG avaient été inaugurés il y a deux ans. Photo archives Grégory Lobjoie

lance, qui peut-être la prise en charge par le VSAB (véhicule de secours et d'assistance aux victimes] des pompiers. »

« Lorsque l'appel relève de la médecine générale, le médecin régulateur, dans certains cas, peut donner un conseil qui permet de donner une réponse satisfaisante à la demande du padra désormais téléphoner au tient. Pour les cas nécessitant préalable au 15. Pour le docteur une consultation chez un mé-Heitz, ce n'est pas du tout un redecin de garde, un rendez-vous cul dans l'accès aux soins pour à la Maison médicale de garde le patient. « Lorsqu'on appelle d'Altkirch sera désormais donle 15, on est mis en relation avec né pour les patients du Sund-

L'intérêt est double : « Pour qui relève de la médecine d'ur- les patients, soutient le pratigence est directement orienté cien, le temps d'attente à la dans cette filière, avec une prise MMG sera forcément moins en charge adaptée aux besoins, long et la régulation préalable qui peut être une proposition par un médecin permettra de patients présents dans la salle de passage aux urgences, qui mieux répondre à la demande. d'attente à son arrivée, avant espérance de vie augmentée », peut être l'envoi d'une ambu- Le médecin de garde présent à lui. Il y a un autre intérêt égale- conclut le médecin.

la MMG répondra aux besoins relevant d'une demande nécessitant une réponse le jour même. Il est probable que ce changement d'organisation, avec la disparition de l'accès libre à la MMG, nécessitera un temps d'adaptation pour tout le monde. Les patients se présentant sans rendez-vous seront invités à téléphoner au 15 pour être inscrits sur le planning du jour. »

Service d'accès aux soins (Sas)

Et de poursuivre : « Ces rendez-vous sont à comprendre comme une plage horaire proposée, pour ne plus imposer aux patients deux heures d'attente voire plus, lorsqu'il y a dix

ment, celui de limiter une forme de confinement de patients dans un local, qui favorise la diffusion des virus à toutes les personnes présentes. »

Et pour les patients ayant besoin de consulter le jour même pendant les horaires d'ouverture des cabinets médicaux ? « La MMG ne répond pas à ce besoin, reprend le docteur. Un autre dispositif se met doucement en place, le Sas [Service d'accès aux soins]. Son objectif est de répondre autant que faire se peut, aux besoins d'un patient dont le médecin traitant est absent ou qui n'a pas de médecin traitant. Dans ces cas, le patient devra appeler le 15 et sera mis en relation avec un médecin régulateur du Sas. »

Perspectives

Actuellement, l'accès aux soins est difficile pour un certain nombre de patients, les médecins en sont bien conscients. « Pour autant, ils ne sont pas en capacité de répondre, soutient le docteur Heitz, comme cela a été le cas longtemps, à toutes les demandes de soins. La réponse des pouvoirs publics aux besoins des soins primaires, c'està-dire celle qui s'adresse aux médecins généralistes et aux autres professionnels de santé libéraux est primordiale. Elle a été négligée pendant des années, et on est confronté actuellement aux conséquences de cette négligence. Espérons que la prise de conscience est désormais réelle, afin de ne pas perdre le bénéfice de ce que la médecine avait apporté ces trente dernières années, à savoir une

► Aujourd'hui

L'Alsace et DNA Altkirch

19, rue Charles-de-Gaulle BP 36 68 130 Altkirch www.lalsace.fr; www.dna.fr Accueil unique Fermé.

L'Alsace: 03 89 40 01 77. alsaccueilalt@lalsace.fr DNA: 03 89 08 91 60. dnaaccaltkirch@dna.fr Services lecteurs

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h et le samedi de 8 h à 11 h 30.

L'Alsace: 09 69 32 80 31. s.lecteur@lalsace.fr DNA: 03 88 21 56 78. dnarelationclients@dna.fr Rédaction

L'Alsace: 03 89 40 67 43. alsredactionalt@lalsace.fr DNA: 03 89 08 91 61. dnaaltkirch@dna.fr Publicité commerciale pour les professionnels adnpublicite@ebramedias.fr Tél. 03 89 32 79 05. Autres publications Petites annonces du particu-

lier: paadn@ebraservices.fr Avis de décès : carnetadn@ebraservices.fr Annonces légales et judiciai-

legalesadn@ebraservices.fr Tél. 0 809 100 167.

Urgences

Centre hospitalier Saint-Morand: 03 89 08 30 30. Urgences de 8 h 30 à 21 h 30 (admission jusqu'à 20 h). De 20 h à 8 h 30, le 15. Consultation médicale de

garde: appeler le 15. Services

Police municipale d'Altkirch: 03 89 08 36 01.

Loisirs

Piscines

Altkirch: de 10 h à 19 h. Ferrette: de 10 h à 19 h. Tagolsheim : de 10 h à 19 h 30.

Offices de tourisme